Nadège Pradines (DREES), avec la collaboration de Lucie Calvet

Une hospitalisation sur trois a lieu dans un établissement de santé privé à but lucratif. La fréquentation des cliniques privées est davantage le fait des catégories sociales aisées, et elle est particulièrement marquée en obstétrique : quatre fins de grossesse sur cinq ont lieu dans une clinique privée chez les cadres, contre une sur dix chez les ouvrières. En chirurgie, trois fois sur quatre, c'est dans un établissement privé que les cadres sont hospitalisés, contre une fois sur deux parmi les ouvriers et les chômeurs. En médecine, cette plus grande fréquentation des établissements privés par les classes aisées s'observe aussi, dans de moindres proportions, car l'offre du secteur privé dans ce domaine est plus faible.

Avec l'âge, la fréquence des hospitalisations augmente et le type d'établissement dépend moins de la catégorie sociale. En particulier, les retraités fréquentent beaucoup le secteur public, l'ancienne catégorie sociale jouant un rôle moindre.

L'analyse ne prend pas en compte les différences de morbidités entre catégories sociales, ni celles d'offre disponible. Les écarts mis au jour dans cette étude sont pour partie le reflet de ces différences et ne sauraient donc s'interpréter seulement comme des différences de choix entre catégories sociales, à situation donnée

.